

# Contrat de panier produits laitiers

## Les contractants

Le présent contrat est passé entre **l'agriculteur** Sylvie-Anne HOFMANS  
Demeurant : 3, rue de la Rohrmatt 67510 - OBERSTEINBACH  
Tel : 03 88 0956 84 adresse internet : [joan.hofmans@worldonline.fr](mailto:joan.hofmans@worldonline.fr) d'une part.

## & l'adhérent à la charte

M.....  
demeurant : .....  
Téléphone (indispensable) : ..... E-mail : ..... d'autre part.

## Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement hebdomadaire de produits laitiers.  
L'agriculteur s'engage à être présent lors des distributions, à produire dans le respect de la charte des AMAP. Il approvisionnera régulièrement sur la saison, les adhérents de l'AMAP en produits de la ferme et les informera sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes, en référence à la charte de l'Agriculture paysanne.

L'adhérent s'engage à respecter la charte.

Le contenu de chaque panier est déterminé hebdomadairement par l'adhérent en fonction du nombre de points choisi dans ce contrat. Chaque produit a une valeur en points définie en annexe 1. L'adhérent fait parvenir à l'agriculteur sa demande au moins 3 jours avant la livraison. Sinon le contenu de son panier sera déterminé par l'agriculteur.

Le consommateur s'engage à trouver un remplaçant en cas d'impossibilité pour lui de récupérer son panier.  
Les paniers non récupérés pourront être partagés entre les autres adhérents ou distribués à une œuvre caritative.

## Termes et modalités d'engagement

Le présent contrat est élaboré pour une durée de six mois et sera reconduit par tacite reconduction sauf avis contraire de votre part.

La distribution pour le présent contrat aura lieu chaque xxxxxxxx de xx à yy heures.

## Contenu des paniers

Le paiement des paniers du contrat se fera au choix selon les modalités suivantes (cochez l'option choisie) :

Nombre de points hebdomadaire :  6 points  9 points  12 points

Valeur du point 2009-2010 : 1,00 €

Règlement	
6 chèques (Merci de calculer le nombre de semaines mensuels)	<input type="checkbox"/> nb points x 1 € x nb semaines mois
3 chèques (Merci de calculer le nombre de semaines)	<input type="checkbox"/> nb points x 1 € x nb semaines période
2 chèques	<input type="checkbox"/> nb points x 1 € x 13
1 chèque	<input type="checkbox"/> nb points x 1 € x 26

NB : Tous les chèques doivent être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis au plus tard lors de la remise du premier panier. Sylvie-Anne les remettra au fur et mesure des livraisons.

**Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de Sylvie Anne HOFMANS et datés au jour du versement.**

**Signature de l'adhérent**

Produit	Quantité	Valeur en points
lait cru entier	1 litre	1,5
lait cru écrémé	1 litre	0,5
Crème fraîche	1/2 litre	2,5
Crème épaisse	1/2 litre	2,5
Tomette	pièce	3
P'tit frais nature ou assaisonné	pièce	0,5
Tomme	environ 300 g	3
Fromage blanc	500 g	2,5
Crème dessert	1 litre	5
Crème dessert	1 pot individuel	1
Yaourt nature	500 g	2,5
Yaourt fruits	500 g	3
Yaourt nature	1 pot individuel 120 g	0,5
Yaourt fruits	2 pots individuels 120 g	1,5

✂-----

RECU
------

De M. ....

**Pour confirmation de son engagement d'achat de panier mensuel de laitages**

MONTANT : ..... PAR REGLEMENT DE : .....

Vos contacts pour la saison :

**Fait à** ....., **le** .....

Le Coordinateur : .....

L'adhérent : .....